



Institut
de Formation
en Droit
Social
de Paris

Droit de la négociation collective

Cette formation de deux jours est destinée à permettre aux délégués syndicaux de s'approprier le cadre de la négociation collective, ses enjeux et les stratégies qui s'y attachent et de développer une méthode et des techniques de négociation à travers l'examen de cas concrets adaptés à leur contexte.



Durée : 2 jours (14 heures)



Public : Délégués syndicaux, membres de la délégation syndicale



Pré-requis : Aucun prérequis exigé

Objectifs de la formation

- ◀ **S'approprier** le cadre juridique de la négociation collective
- ◀ **Appréhender** les enjeux de la négociation
- ◀ **Identifier** des stratégies de négociation
- ◀ **Développer** une méthode et les techniques de négociation

Programme détaillé

Jour 1 / Le droit de la négociation collective

■ Fondamentaux de la négociation collective

- La place des conventions et accords collectifs dans l'ordre juridique
- Conventions collectives et contrat de travail
- Les contours de l'obligation de loyauté dans la négociation

■ La négociation d'entreprise

- Les acteurs de la négociation : négociier sa délégation
- Conditions de validité des accords et recours au référendum
- La négociation obligatoire et son contenu
- Les moyens alloués à la négociation
- Les accords dans le temps : modalités de suivi des accords, révision, dénonciation et mise en cause

Jour 2 / La pratique de la négociation collective

■ La préparation de la négociation

- Définir une stratégie
- Fixer les étapes et le rythme de la négociation

■ La conduite de la négociation

■ Le dénouement de la négociation

 *Ateliers pratiques de négociation à partir de cas concrets*

Méthodes pédagogiques

- ◀ Méthode transmissive (exposés, apports théoriques, vidéos, conseils ...)
- ◀ Méthode interrogative (Quiz, QCM, ...)
- ◀ Méthode coactive (débats, travaux en sous-groupe, cas pratiques, atelier ...)

Évaluations

- ◀ Évaluation pré-formative (auto-positionnement sur les objectifs de formation, recueil des attentes)
- ◀ Évaluation de satisfaction à chaud

L'IFDSP à vos côtés

L'IFDSP attache une importance toute particulière à l'environnement économique et social des instances et adapte systématiquement ses programmes pour répondre aux besoins et aux demandes des représentants du personnel.

Pour toute question relative à notre offre de formations, nos programmes, nos méthodes pédagogiques, nos tarifs, notre réseau d'intervenants ou toute autre demande, n'hésitez pas à nous contacter :

par téléphone au **01.53.82.01.00** ou **06 66 05 02 53**

ou par mail à l'adresse suivante : **contact@ifdsp.fr**

Retrouvez toute l'équipe de l'IFDSP sur notre site : www.ifdsp.fr

L'IFDSP s'appuie sur une équipe de formateurs expérimentés composée d'Universitaires, de médecins, d'avocats et de représentants du personnel titulaires d'un Master 2 Juristes de Droit Social de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui conservent tous une activité professionnelle en lien avec leur domaine de formation.

Rejoignez-nous !

